

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N°678 - Octobre 2021

PANORAMA DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu	Saint-Pierre
Superficie	242 km ²
Situation géographique	Océan Atlantique, à 25 km de Terre-Neuve, 1 800 km de Montréal et 4 300 km de Paris
Langue parlée	Français
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'outre-mer
Rang mondial IDH (2010)	66
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Introduction

Découvert en 1520, l'archipel a été tour à tour, colonie française puis britannique, avant de devenir définitivement français depuis 1816. Aujourd'hui et avec la fin de la grande pêche dans les années 1990, l'activité économique, dominée par les services, est soutenue par la consommation des ménages et la commande publique. Dépendante de l'extérieur et des administrations publiques (45,3 % de la valeur ajoutée en 2015), l'économie connaît un essoufflement depuis plusieurs années. Les contraintes structurelles telles que le déclin démographique (-0,3 % en moyenne par an depuis 1999), la population vieillissante et l'étroitesse du marché local constituent des freins à une croissance basée sur la consommation. Ainsi, l'archipel cherche de nouveaux relais de croissance durable à travers l'insertion dans son environnement économique régional et international, notamment par le développement touristique et culturel, mais aussi par celui d'une industrie de la pêche et d'aquaculture durable. Cette stratégie d'ouverture a toutefois été impactée par la pandémie mondiale, même si la collectivité n'a été que très peu touchée par la Covid-19.

Organisation institutionnelle : une collectivité d'outre-mer et un PTOM

Depuis 2003, Saint-Pierre-et-Miquelon a le statut de collectivité d'outre-mer régi par l'article 74 de la Constitution. La loi organique du 21 février 2007 portant sur les dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon.

La collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon est constituée de deux communes (Saint-Pierre et Miquelon-Langlade) et d'un Conseil territorial. Les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont les mêmes compétences qu'une commune métropolitaine.

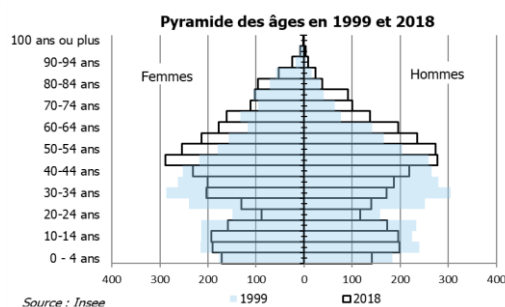
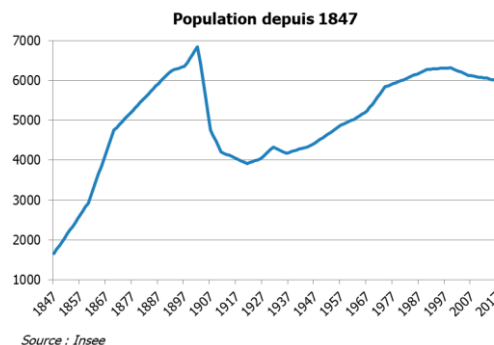
La collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon détient des compétences en matière d'impôts, droits et taxes, de cadastre, de régime douanier, d'urbanisme, de construction et de logement. L'État dispose de compétences en matière de gestion des établissements publics locaux d'enseignement, de la voirie classée en route nationale et de la police de la circulation. La répartition de ces compétences clés rend nécessaire la coopération entre l'État et la Collectivité territoriale. Ils sont amenés à travailler ensemble sur certains dossiers, tels que le contrat de Convergence et de Transformation, signé en 2019.

L'archipel est doté d'un tribunal de grande instance et d'un tribunal administratif. C'est la cour administrative d'appel de Bordeaux qui traite les contentieux fiscaux.

Dans la législation européenne, Saint-Pierre-et-Miquelon est considéré comme un Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) fondé sur la base d'un régime d'association. À ce titre, l'archipel ne fait pas partie du territoire de l'Union européenne et n'est donc pas soumis directement au droit communautaire de l'Union européenne. Ainsi, c'est le Conseil territorial qui fixe le montant des droits de douane, de la taxe spéciale, de l'octroi de mer et des droits de consommation. Cette compétence est un atout pour la stratégie économique, fiscale et commerciale de l'archipel.

Baisse et vieillissement de la population

La population de l'archipel est estimée en 2018 à 5 985 habitants, dont 5 400 à Saint-Pierre et 585 à Miquelon-Langlade. Entre 1945 et 1999, la population n'a cessé de croître (+0,7 % en moyenne par an). Depuis cette date, elle a amorcé une lente diminution (-0,3 % en moyenne par an). L'archipel connaît une baisse prononcée du nombre de jeunes de 20-29 ans (-2,7 % en moyenne par an depuis 1999), en partie du fait des départs pour poursuivre des études supérieures en dehors de l'archipel. Par conséquent, le vieillissement de la population est marqué : l'indice de vieillissement a nettement augmenté (93,0 % en 2018 contre 42,6 % en 1999) ainsi que la part des plus de 60 ans dans la population (22,3 % en 2018 contre 15,6 % en 1999). Depuis 5 ans, le taux d'accroissement naturel est devenu négatif (-2,7 ‰ en 2018 contre 5,1 ‰ en 1999). À plus long terme, ce phénomène démographique durable impactera l'économie de l'archipel, notamment par la baisse de la population active, l'augmentation des besoins de services à la personne ou encore la diminution de la consommation.



Indicateurs démographiques	Saint-Pierre-et-Miquelon		France entière
	1999	2018	2018
Population totale	6316	5985	67,1 ⁽¹⁾
Part des - 20 ans (%)	26,9%	23,9%	24,4%
Part des 20 à 59 ans (%)	57,5%	53,8%	50,0%
Part des 60 ans et plus (%)	15,6%	22,3%	25,9%
Taux croissance annuel moyen de la population ⁽²⁾	-	-0,3%	0,7%
Densité de population (hab/km ²)	26	25	104,9
Taille moyenne des ménages	-	2,3	2,19
Taux de natalité ⁽³⁾	11,9‰	5,3‰	11,3‰
Taux de mortalité ⁽⁴⁾	6,8‰	8,0‰	9,1‰
Taux d'accroissement naturel ⁽⁵⁾	5,1‰	-2,7‰	2,2‰
Ratio de dépendance ⁽⁶⁾	62,4%	76,7%	78,5%
Indice de vieillissement ⁽⁷⁾	42,6%	93,0%	81,9%

(1) En millions ; (2) Entre 1999 et 2016 ; (3) Taux de natalité (pour mille) : nombre de naissance / population totale ; (4) Taux de mortalité (pour mille) : nombre de décès / population totale ; (5) Taux d'accroissement naturel : taux de natalité - taux de mortalité ; (6) Ratio de dépendance : nombre de 0-19 ans et 65 ans et + / nombre de 20-64 ans ; (7) Indice de vieillissement : nombre de 65 ans et + / nombre de 0-19 ans

Source : Insee

Une économie de consommation...

Le produit intérieur brut (PIB) de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élevait à 240 millions d'euros courants en 2015. La consommation des ménages est une composante importante dans l'économie de l'archipel. Ainsi, elle représente 61,3 % du PIB (contre 52,0 % pour la France en 2015).

Une précarité des ménages limitée

Principaux indicateurs économiques	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
PIB (millions d'euros) en 2015	240	2 198 400
Taux de croissance annuel moyen du PIB ⁽¹⁾	+4,9%	+1,4%
Total des importations (millions d'euros) en 2020	86,2	687 006
Total des exportations (millions d'euros) en 2020	4,1	640 039
Taux d'inflation (en moyenne sur un an) en 2020	1,0 %	0,5 %
Taux de chômage en 2020	4,1% ⁽²⁾	8,0% ⁽³⁾
Taux d'allocataires du RSA en 2020	0,6%	4,4% ⁽⁴⁾
Nombre d'entreprises recensées en 2020	668	-

(1) Entre 2008 et 2015 ; (2) Inscrits à Pôle emploi en catégorie A / population active ; (3) Définition au sens du BIT ; (4) France métropolitaine, 2019 ; Sources : Insee, IEDOM, Douane, Pôle emploi, CPS, CACIMA

Les indicateurs de précarité montrent que les ménages de l'archipel sont peu nombreux à se trouver dans une situation socio-économique fragile. La situation financière des ménages est relativement saine : très peu de surendettement (moins d'un dossier déposé pour 1 000 habitants) et faible taux d'allocataires du RSA (0,6 % en 2020 contre 4,4 % en France métropolitaine). Le marché du travail est sécurisant : le taux d'activité y est élevé (79,4 % contre 71,9 % pour la France entière pour les 15-64 ans en 2018), la part des emplois précaires (contrat d'intérim, d'apprentissage, de stages et de contrats aidés) est faible (1,3 % contre 4,8 % en France en 2018), le taux de chômage¹ est bas (4,1 % contre 8,0 % en France en 2020)

et la part des chômeurs de longue durée est moindre qu'en Métropole (24,0 %² contre 47,6 % en 2020). De plus, l'analyse de la typologie des familles montre une plus faible part de familles prédisposées à être fragiles : moins de familles monoparentales (13,0 % contre 16,5 % en France en 2018) et de familles nombreuses, c'est-à-dire de trois enfants et plus (6,0 % contre 9,2 % en France en 2018). Cependant, la part des personnes sans diplôme³ est plus élevée sur l'archipel par rapport à la France (33,7 % contre 27,4 % en 2018). Ceci est attribuable à la population des plus de 40 ans, puisque concernant les 15-39 ans, la part des personnes sans diplôme est plus faible sur l'archipel qu'en France (3,0 % contre 4,3 %).

Une inflation plus contenue au cours des dernières années

L'indice des prix à la consommation (IPC) présente une évolution erratique. Il évolue en territoire négatif sur les trois premiers trimestres de 2016, puis augmente pour atteindre environ 3,3 % sur les trois premiers trimestres de 2017. Jusqu'en 2019, l'IPC varie entre 1 % et 3 %, avant de retomber en dessous de 0 % à la fin 2020. Sur les cinq dernières années, la hausse de l'IPC est ainsi assez faible (+1,5 % en moyenne par an entre 2016 et 2020 contre +2,5 % entre 2011 et 2015) en raison d'une diminution des prix

¹ Taux de chômage = Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois (DFEM) de catégorie A / population active.

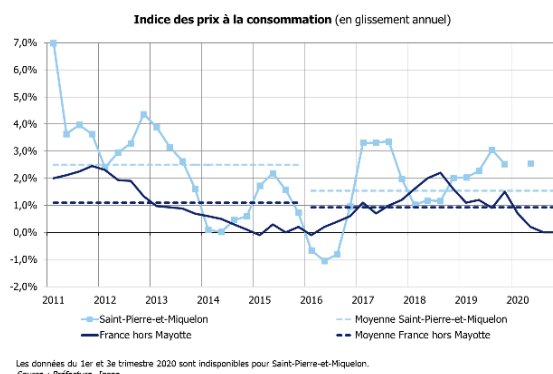
² Nombre de DEFEM de catégories A, B et C inscrits depuis au moins 1 an / nombre de DEFEM de catégories A, B et C.

³ Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB.

des produits énergétiques. La caisse de compensation permet de minorer l'impact de la volatilité des prix des hydrocarbures pour le consommateur. L'évolution de l'IPC est supérieure à celle relevée au niveau de la France entière (+0,9 % en moyenne par an sur la période 2016-2020). Cette situation tient au fait que le niveau général des prix est, dans l'archipel, structurellement lié à l'évolution du dollar canadien par rapport à l'euro. Les biens en provenance du Canada représentent un poids important dans les importations (44,1 % en valeur).

L'évolution des prix canadiens (+1,6 % en moyenne par an entre 2016 et 2020) génère un phénomène d'inflation importée. La collectivité a cependant bénéficié d'un effet de change favorable sur le coût des importations, l'euro s'étant apprécié de 1,5 % en moyenne par an entre 2016 et 2020 par rapport au dollar canadien (contre une appréciation de 0,8 % en moyenne par an entre 2011 et 2015).

La hausse de l'IPC au cours des 5 dernières années est principalement attribuable à la hausse des produits alimentaires (+2,6 % en moyenne par an), notamment des produits de la mer, des légumes, de la viande et des produits laitiers. À l'inverse, les prix de l'énergie (électricité, gaz et autres combustibles) ont baissé sur 5 ans (-1,4 % en moyenne par an). Les produits alimentaires et l'énergie sont des composantes déterminantes de l'indice des prix à la consommation avec un poids relativement élevé comparé à la France (respectivement 21,2 % et 9,1 % contre 16,1 % et 4,1 %).



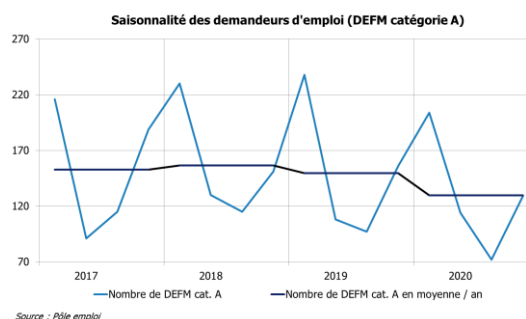
... Dépendante du secteur public

Prépondérance de l'emploi dans les services et les administrations publiques

Depuis la fin des années 1990, l'archipel a évolué vers une économie de services. Le secteur tertiaire est majoritaire (86,7 % des emplois en 2018 contre 81,0 % en 1999). En 2018, les emplois dans ce secteur sont en majeure partie concentrés dans les administrations publiques, l'enseignement, la santé et l'action sociale (57,0 % des emplois du secteur tertiaire). Le marché du travail est sécurisant : l'emploi public est dominant (628 fonctionnaires en 2020, soit 1 fonctionnaire d'État actif pour environ 10 habitants⁴ contre 1 pour environ 43 habitants en France entière en 2019), l'emploi à temps partiel représente une part modérée de la population active occupée (12,1 % contre 18,5 % en France entière en 2018), l'emploi non salarié est faible (8,0 % contre 11,7 % en France entière en 2018) et la part de chômeurs de longue durée est basse. Néanmoins, le marché du travail se caractérise par une forte saisonnalité liée au climat avec une baisse de l'activité en période hivernale. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi augmente entre novembre et avril.

En 2018	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
Emploi total	2 954	-
Type de contrat		
Temps complet	2 625	88,9%
Temps partiel	356	12,1%
Emploi non salarié	236	8,0%
Emploi salarié	2 718	92,0%
Emploi précaire ⁽¹⁾	37	1,3%
CDD et autres contrats courts	392	13,3%
CDI et titulaires de la fonction publique	2 289	77,5%
Secteur		
Agriculture	44	1,5%
Industrie	137	4,6%
BTP	211	7,1%
Services	2 562	86,7%
Commerce, transport et services divers	1 102	37,3%
Administration, enseignement, santé et action sociale	1 460	49,4%

(1) Intérim, apprentissage, stage, contrats aidés.
Source : Insee



... Et de l'extérieur

Une forte dépendance vis-à-vis du Canada

Le commerce extérieur de Saint-Pierre-et-Miquelon, comme celui de la majorité des petites économies insulaires, se caractérise par la prépondérance des importations et la faiblesse des exportations. La balance commerciale est ainsi structurellement déficitaire. L'agriculture est peu développée et la production locale est relativement faible sur l'archipel, ce qui le rend fortement dépendant de l'approvisionnement extérieur. Après quatre années d'amélioration, le taux de couverture des échanges se dégrade en 2020 (-3,7 points) et s'établit à 4,7 % (contre 8,5 % en 2019 et 0,8 % en 2015). Cette évolution s'explique par la forte baisse des exportations (-45,1 %) des produits de la mer, tandis que les importations enregistrent une diminution moins marquée (-1,8 %) liée à la bonne tenue de la consommation des ménages.

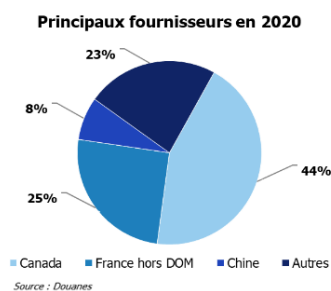
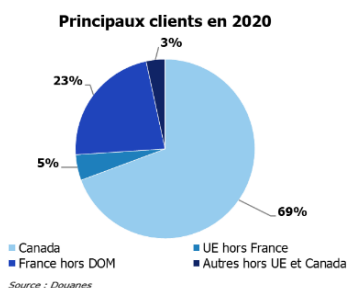
Après quatre années de hausse consécutives (+953,0 % entre 2015 et 2019), les exportations de l'archipel diminuent nettement en 2020 (-45,1 %) et s'élèvent à 4,1 millions d'euros. Les exportations des produits de la pêche, en hausse depuis 2015 (+1 305,4 % entre 2015 et 2019) ont cependant déclinées (-36,9 %) en 2020, alors qu'elles représentent toujours la majeure partie de la valeur totale des exportations (86,0 %).

⁴ Source : La lettre du préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, Mai 2021.

Cette même tendance se retrouve dans les autres exportations (+504 % entre 2015 et 2019) qui affichent une forte baisse (-69,5 %) en 2020, principalement due à la chute des exportations de combustibles (-96,7 %), en raison de l'absence de navires étrangers à avitailler du fait de la pandémie de la Covid-19.

Le Canada, de par sa proximité, est le 1^{er} pays destinataire (69,3 % des exportations, dont 97,2 % de produits de la mer). La France, bien qu'éloignée, est le deuxième destinataire de l'archipel (22,6 % des exportations). L'Union européenne, traditionnellement 1^{er} destinataire des exportations, a été dépassée par le Canada depuis 4 ans en raison des importantes exportations d'invertébrés qui y transitent.

En 2020, les importations s'élèvent à 86,3 millions d'euros dont la majeure partie est à destination des ménages (48,2 % des importations en valeur). Après une hausse en 2019 (+2,8 points), les importations canadiennes voient leur part dans les importations totales régresser à 44,1 % en 2020 (-6,9 points). Après 5 années de décroissance continue, la part des importations françaises se stabilise à 25,2 % en 2020 (+0,2 point) tandis que les importations de la Chine, après 5 années de stabilité, sont en hausse à 7,6 %. Les importations d'autres pays sont en hausse (+4,4 points) pour atteindre 23,1 %.



Des secteurs d'activité dominés par les services administrés et le commerce

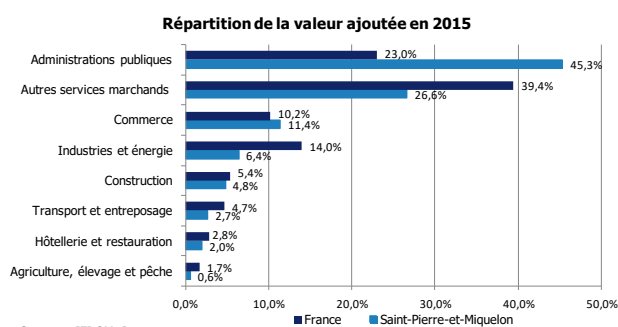
Les principales activités de l'archipel sont les services administrés, le commerce, les industries extractives et énergies, et la construction qui représentent 67,1 % de la création de valeur en 2015. L'économie locale se caractérise par un important tissu de structures artisanales (un tiers des entreprises recensées) et de très petites entreprises (90 % des entreprises recensées). La valeur ajoutée a augmenté de 4,5 % en moyenne par an entre 2008 et 2015. Les administrations publiques représentent le 1^{er} secteur d'activité en termes de valeur ajoutée (45,3 %). Le secteur du commerce est en progression (poids de 11,4 % en 2015 contre 9,3 % en 2008). Hors services administrés, seule la contribution du secteur du commerce à la valeur ajoutée est plus élevée dans l'archipel que pour la France.

Indicateurs sectoriels	2010	2020	Variations 2020/2010 ⁽¹⁾
Nombre d'entreprises artisanales	152	200	+ 2,8%
Nombre d'entreprises totales	545	668	+ 2,1%
Importations de ciments (en tonne)	1 690 ⁽²⁾	1 032	- 6,0%
Importations de menuiserie (en tonne)	290 ⁽³⁾	177	- 11,6%
Entrées de touristes étrangers	10 613	424	- 27,5%
Nombre de croisiéristes	2823	0	- 100,0%
Nombre de structures d'accueil	18	16	- 1,2%
Nombre de chambres disponibles	152	120	- 2,3%
Prises de la pêche artisanale (en tonnes) ⁽⁴⁾	2 043	2 052	+ 0,0%
Prises de la pêche industrielle (en tonnes) ⁽⁵⁾	1 079	604	- 5,6%
Consommation d'électricité (en MWh)	45 372	51 206	+ 1,2%

(1) Taux de croissance annuel moyen ; (2) Donnée 2012 ; (3) Donnée 2016

(4) Du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année ; (5) Du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année, toutes zones de pêche

Sources : CACIMA, DTAM, PAF, EDF

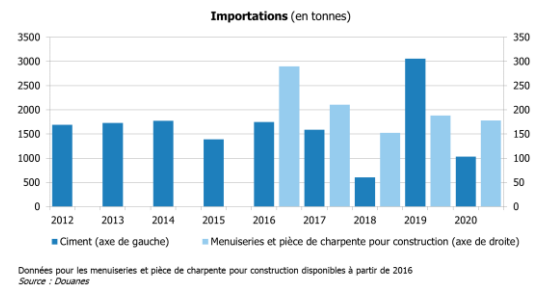


Un commerce local dynamique malgré un marché restreint

Premier secteur marchand en termes de valeur ajoutée (11,4 %, donnée 2015), le commerce occupe une place significative dans l'économie de l'archipel. Selon l'Insee, ce secteur emploie 374 personnes en 2018, soit près de 12,6 % de la population active occupée (25,0 % hors emploi public). Fin 2020, le nombre d'entreprises commerciales de l'archipel diminue après deux années de hausse (106 en 2020 contre 111 en 2019, et 109 en 2018). Le secteur est caractérisé par un tissu relativement dense de petits commerces, principalement orientés vers le commerce de détail (69,8 %) et plus particulièrement l'alimentaire et l'habillement (47,3 % du total des commerces de détail). Cependant, de nombreuses barrières freinent le développement de l'activité commerciale telles que l'étroitesse du marché, l'enclavement du territoire, la concurrence de la vente par correspondance, mais aussi le niveau déjà élevé de la consommation et le vieillissement de la population qui rendent difficile la possibilité d'une hausse continue de la demande. Par ailleurs, compte tenu de sa proximité géographique, le marché terre-neuvien capte une partie des revenus de l'archipel.

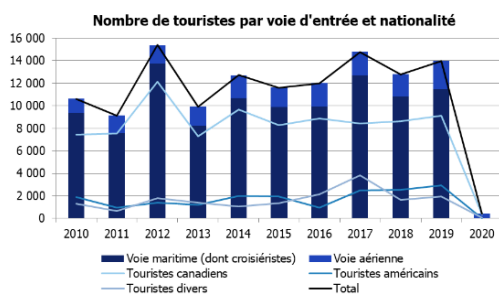
Le secteur du BTP, dépendant du secteur public

Le secteur du BTP est un moteur important de l'économie de l'archipel, contribuant à hauteur de 5,0 % à la création de richesses (2015), et représentant 7,1 % de la population active selon l'Insee (2018). Fin 2020, les entreprises du BTP représentent 11 % des entreprises recensées. L'activité de ce secteur est cependant à l'arrêt pendant la période hivernale. Largement soutenu par la commande publique, ce secteur a connu des années dynamiques avec la réalisation de grands projets comme la construction de l'hôpital (inauguré en 2013), de la centrale EDF (inaugurée en 2015) et de la nouvelle agence de l'EDOM (inaugurée en 2018). Depuis la fin de ces projets de grande ampleur, l'activité s'est ralentie. Malgré une hausse du montant de la commande publique pendant deux années consécutives (+37,9 % en 2019 et +43,0 % en 2020), les importations de ciment, de menuiserie et pièces de charpentes pour constructions se sont contractées au cours des dernières années (respectivement -38,9 % en 8 ans et -38,6 % en 4 ans).



Le secteur possède des perspectives de rebond avec le lancement d'importants projets portuaires (quai de croisière, port de Miquelon), la rénovation de l'aérogare Saint-Pierre-Pointe-Blanche, mais aussi les futurs programmes, liés au 12^{ème} Fonds Européen de Développement et au contrat de développement et de transformation État-Collectivité territoriale (38,1 millions d'euros budgetés sur la période 2019-2022, dont au moins 25 millions pour des projets d'infrastructures).

Le secteur touristique durement impacté par la crise sanitaire mondiale



De 2015 à 2019, le nombre de touristes étrangers visitant l'archipel a augmenté légèrement (13 032 touristes en moyenne et hausse de 4,7 % en moyenne par an). Après un rebond en 2019, l'année 2020 a été marquée par une chute des flux touristiques en raison de la pandémie mondiale de la Covid-19 (-97 % de touristes en 2020 par rapport à 2019). En raison de sa proximité géographique avec le Canada, les Canadiens représentent la part majoritaire des entrées, même si celle-ci diminue (65,2 % en 2019, contre 79,0 % en 2012). La voie maritime de par son prix attractif reste privilégiée par les touristes canadiens (78,1 % des entrées canadiennes en 2019).

La part du secteur dans la valeur ajoutée est difficile à mesurer et la fréquentation subit une forte variabilité en raison des conditions climatiques et des choix des compagnies de croisières de faire ou non escale à Saint-Pierre-et-Miquelon. L'activité touristique est également restreinte par les capacités d'hébergement de l'archipel.

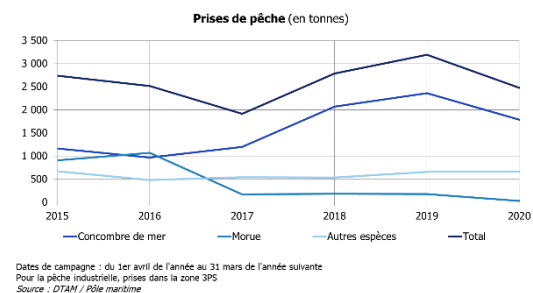
Le nombre de chambres d'hébergements disponibles a baissé de près de 20 % en 10 ans (120 en 2020, contre 152 en 2010). En période de haute saison, ce marché est très tendu.

Cependant, le secteur touristique présente un fort potentiel de croissance et de diversification. Il est soutenu par des politiques publiques volontaristes, en particulier par les ressources du 11^e Fonds Européen de Développement (26,2 millions d'euros sur la période 2014-2020), mais aussi par le Schéma de Développement Stratégique 2015-2020 (SDS) qui inclut un dispositif d'aides pour les investisseurs privés et particuliers (entre autres des aides financières au rachat et à la rénovation d'anciens hôtels et des aides fiscales pour la location de chambres d'hôtes par des particuliers).

L'archipel espère relancer et augmenter son activité touristique grâce aux liaisons de ses 2 navires-ferries acquis par la Collectivité territoriale en 2018. Afin de favoriser le tourisme de croisière, l'État s'est engagé dans des travaux de réhabilitation du quai en eau profonde de Saint-Pierre. Le projet devrait permettre d'améliorer les conditions d'accueil des navires de croisières et des croisiéristes afin d'espérer devenir la 10^{ème} escale des croisières du fleuve du Saint-Laurent.

Un secteur halieutique limité

En 2017, le secteur de la pêche a entamé une restructuration, avec le rachat de la Société des Nouvelles Pêches de Miquelon (SNPM), aujourd'hui Pêcheurs du Nord, par l'armement Le Garrec ou encore l'acquisition de deux nouveaux chalutiers, l'objectif étant d'optimiser l'exploitation des quotas de l'archipel. Ainsi, alors que les prises de pêche⁵ avaient décliné entre 2015 et 2017 (-30,3 %), elles sont reparties à la hausse en 2018 (+45,9 %), pour diminuer de nouveau en 2020 (-22,4 %) et s'établir à 2 472 tonnes. Cependant sur le long terme, le nombre de prises est en baisse (-20,8 % depuis 10 ans), fortement lié à la contraction de la pêche industrielle⁶ (-61 %).



La gestion durable des stocks halieutiques se heurte à la concentration du secteur sur une seule espèce. En effet, depuis 6 ans, le secteur est concentré sur le concombre de mer (86,8 % des prises de la pêche artisanale en 2020), en raison de sa facilité de pêche et de sa forte rentabilité. Les ressources de cette espèce sont cependant structurellement limitées et mal connues des scientifiques.

⁵ Dates de campagnes du 1^{er} avril de l'année au 31 mars de l'année suivante, pêche industrielle en zone 3PS.

⁶ Pêche industrielle en zone 3PS.

Le crabe des neiges quant à lui, connaît un renforcement significatif de sa part dans le total des prises (de 1,0 % en 2015 à 7,6 % en 2020), tout comme la raie (4,6 % en 2015, à 10,0 % en 2020).

Cette concentration se fait au détriment d'une diversification du secteur et participe à la sous-exploitation des quotas de l'archipel (5 500 tonnes par saison). Pour la saison 2020, le taux de prélèvement ressort à 6,6 % pour la morue et à 62,6 % pour le flétan noir. Ces quotas inexploités sont pourtant une source de diversification qui permettrait une gestion plus durable de la ressource.

L'autre source de diversification est le développement d'exploitations aquacoles. L'activité, très marginale et peinant à émerger, a été marquée par la fermeture au cours de l'année 2020 de la seule exploitation spécialisée dans la pectiniculture (élevage des coquilles Saint-Jacques). Un nouveau projet de mytiliculture (élevage de moules) est en développement à Miquelon et une première récolte devrait avoir lieu en 2021.

Un financement dynamique de l'économie sur long terme

Un marché du crédit concentré

Les activités financières et d'assurance représentent 5,0 % de la valeur ajoutée de l'archipel en 2015. L'activité bancaire et financière s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés. Depuis 2016 et la fusion de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse (CEPAC) avec la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDSMP), l'archipel compte cinq établissements de crédit installés localement (ECIL) : une banque commerciale (la Banque Postale), deux banques coopératives (la CEPAC et la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) et deux sociétés de financement (la Coopérative immobilière des îles Saint-Pierre-et-Miquelon (CISPM) et l'Agence Française de Développement (AFD).

Le marché du crédit est dominé par les établissements de crédit installés localement (ECIL), qui représentent 88,1 % des crédits octroyés fin 2020. Cependant, depuis 2016, la structure du financement de l'économie change avec une progression rapide de la part des établissements de crédit non installés localement (ECNIL) (+7,5 points par rapport à 2016). Cette année, à l'inverse de la tendance observée ces quatre dernières années, la hausse de l'encours total sain est attribuable aux ECIL (+12,8 %) alors que l'encours des ECNIL, jusque-là assez stable, a décliné de -11,7 %. Entre 2010 et 2020, l'encours sain global de crédits a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 4,9 % pour s'établir à 218,6 millions d'euros en 2020.

Des crédits bancaires dirigés principalement vers les ménages

L'encours des ménages ne cesse de progresser depuis 10 ans (+42,9 % entre 2010 et 2020), représentant plus de la moitié du total des encours (51,9 % en 2020), même si ce chiffre diminue depuis 6 ans (-7,1 points). L'encours des collectivités et administrations locales augmente depuis 5 ans (+34,8 %) après avoir diminué en 2014 (-12,0 %) et 2015 (-21,9 %). Cependant, même si le montant des encours des collectivités et administrations a augmenté, sa part a quant à elle diminué depuis 2010 (-4,6 points). L'encours des entreprises est quant à lui en hausse depuis 2010 et représente environ un quart du total des encours depuis 10 ans.

La progression de l'encours des ménages est liée au dynamisme des crédits à l'habitat en augmentation depuis 2010 (+37,6 %) qui représentent 41,3 % de la totalité des encours en 2020, et des crédits à la consommation (+68,3 % depuis 2010) qui contribuent à 10,6 % de la totalité des encours en 2020. Le montant total des encours des ménages s'élève à 113,4 millions d'euros en 2020. Par ailleurs, le taux de créances douteuses total des ECIL, qui avait fortement progressé durant la première moitié des années 2000, enregistre une diminution régulière depuis 2006 pour s'établir à 0,74 % fin 2020 (contre 2,61% en France en 2019).

L'encours sain des crédits consentis aux entreprises a quant à lui fortement progressé depuis 10 ans (+7,6 % en moyenne par an) pour s'établir à 70,4 millions d'euros en 2020. Deux tiers de cette hausse s'explique par l'accélération de la croissance des crédits d'investissements. La très forte hausse des crédits d'exploitation (+92,2 % en 2020, contre 17,2 % en 2019) s'explique quant à elle par le recours aux PGE du fait de la pandémie (44 PGE pour un montant total de 9,4 millions d'euros début 2021).

Principaux indicateurs monétaires et financiers	2010	2020
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1 021	1 000
Nombre d'habitants par guichet automatique	875	1 499
Nombre de comptes bancaires de la clientèle	18921	18058
Actifs financiers des agents économiques (millions d'euros)	208,7	283,1
Encours sains des agents économiques (millions d'euros)	135,4	218,6
Taux de créances douteuses brutes des EC locaux	7,73%	0,74%

Source : IEDOM

Evolution des encours sains (en millions d'euros)	2010	2020
Entreprises	33,7	70,4
Crédits d'exploitation	6,9	14,7
Crédits d'investissement	26,2	51,5
Crédits à l'habitat	0,7	4,1
Ménages	79,4	113,4
Crédits à la consommation	13,7	23,1
Crédits à l'habitat	65,6	90,3
Collectivités locales	21,1	24,1
Autres agents	1,2	10,7
Total	135,4	218,6

Source : IEDOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2020, sauf indication contraire